

Chelles, le 29 juin 2022

INVITATION

Conseil Municipal

Chers Mesdames, Messieurs, Chers Chellois,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra :

MARDI 5 JUILLET 2022
18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
HOTEL DE VILLE

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Chers Chellois, en l'assurance de mes sentiments dévoués et fidèles.

Bien à vous.



Brice RABASTE,
Maire de Chelles



Direction Juridique, Foncier et Patrimoine

CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 juillet 2022

Salle du Conseil Municipal à 18h30

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 24 mai 2022

Travaux et bâtiments

- 2) Mise en souterrain des réseaux avenue des Sciences (tronçon compris entre la Commune de Montfermeil et le rond-point des Sciences) - Convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le Sigeif

Environnement

- 3) Modification de la délibération du 05 octobre 2021 concernant le bail rural relatif à un projet de vitiforesterie sur la parcelle CB 265 (ex parcelle CB 191)

Aménagement et urbanisme

- 4) Convention d'intervention foncière entre l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France et la Commune de Chelles
- 5) Déclassement par anticipation et cession des parcelles AI0330 et AI0331
- 6) Déclassement par anticipation d'une partie de l'avenue du Gendarme Castermant
- 7) Convention de groupement de commandes pour l'entretien, la maintenance et la réparation des abris voyageurs

Juridique et Patrimoine

- 8) Classement dans le domaine public de la parcelle BX 229 appartenant à la Société Wimpey

- 9) Acquisition auprès de la SAFER de la parcelle BR 358
- 10) Arrêt du bilan de la concertation préalable et du projet de Règlement Local de Publicité

Commerce

- 11) Rétrocession du fonds de commerce du 28-30 rue Gambetta

Finances

- 12) Rapport sur l'utilisation des financements perçus en 2021 au titre du fonds de solidarité de la région Ile-de-France (FSRIF) et de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)
- 13) Communication au Conseil Municipal du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif aux comptes et à la gestion de la Commune de Chelles des exercices 2014 et suivants
- 14) Règlement de facturation des activités municipales
- 15) Convention de refacturation des consommations d'eau de la résidence des Arcades Fleuries entre la Ville et MC Habitat
- 16) Convention de financement relative au remboursement par MC Habitat des travaux de réhabilitation du mur longeant le passage de la Grange Neuve
- 17) Convention de financement avec MC Habitat, relative au remboursement par la Ville des travaux de ravalement de la crèche municipale "la Rotonde"
- 18) Demandes de remises gracieuses relatives à deux régies municipales : stationnement et centre de loisirs
- 19) Prorogation de la garantie d'emprunt consentie à Marne et Chantereine Chelles Aménagement (M2CA) pour la ZAC Castermant
- 20) Budget supplémentaire 2022

Petite enfance

- 21) Présentation du rapport d'activité 2021 de la société Babilou pour la crèche de l'Aulnoy
- 22) Présentation du rapport d'activité 2021 de la société bleue pour la crèche Verdeaux
- 23) Présentation du rapport d'activité 2021 de la société maison bleue pour la crèche maison de la petite enfance
- 24) Attribution de la délégation de service public pour la crèche "Verdeaux"
- 25) Attribution de la délégation de service public pour la crèche "maison de la petite enfance"

26) Adoption du règlement de fonctionnement des crèches collectives

27) Adoption du règlement de fonctionnement de la crèche familiale

Affaires culturelles

28) Présentation du rapport d'activités du cinéma Le Cosmos pour l'année 2021

Jeunesse

29) Renouvellement du label Information Jeunesse pour 2022-2025

30) Renouvellement de l'agrément Service Civique de la Ville

Sports

31) Dénomination de deux équipements sportifs du complexe Maurice Grouselle

Personnel municipal

32) Modification du tableau des effectifs

Délégations du Conseil municipal au Maire

33) Délégations de pouvoirs du Conseil municipal au Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code général de collectivités territoriales

34) Communication des marchés publics attribués par Monsieur le Maire en application de la délégation accordée par le Conseil municipal

35) Communication des décisions prises par Monsieur le Maire en application de la délégation accordée par le Conseil municipal